

Le Président

Monsieur Thierry MANDON
Secrétaire d'Etat à la Réforme de
l'Etat et à la Simplification, auprès du
Premier ministre
32 rue de Babylone
75007 PARIS

Paris, le 10 février 2015

N/Réf. : FV/CA/13-035
Dossier suivi par : Cédric ARCOS – Directeur de Cabinet - 01 44 06 84 50 – c.arcos@fhf.fr

Objet : Choc de simplification dans le secteur hospitalier



Monsieur le Ministre,

Il y a quelques semaines, vous avez bien voulu nous rencontrer afin d'évoquer les mesures de simplification, de nature à alléger la charge pesant sur les établissements publics de santé et médico-sociaux.

A cette occasion, la Fédération Hospitalière de France vous a présenté des mesures très concrètes pour diminuer la bureaucratie et la pression tutélaire rencontrées chaque jour par les équipes hospitalières. Pour la FHF en effet, seul un choc de simplification suffisamment puissant permettra à nos établissements de santé de se moderniser, d'améliorer leur efficacité et de s'inscrire ainsi dans la feuille de route fixée par le gouvernement à travers la stratégie nationale de santé.

A l'issue de cet entretien, vous nous aviez annoncé votre souhait de mettre en place sans délai une mission dédiée au choc de simplification dans le secteur de la santé, mission à laquelle la FHF est prête à apporter tout son concours.

Malheureusement, depuis notre rencontre et malgré des demandes répétées auprès de vos collaborateurs, aucune nouvelle ne nous a été donnée quant à la mise en place effective de cette mission. Nos craintes sont fortes que ce silence traduise la fin de toute volonté gouvernementale sur le sujet.

Monsieur le Ministre, au regard des enjeux en présence pour le système de santé et pour nos concitoyens, je ne peux que renouveler la demande de la FHF d'une initiative très forte en faveur de mesures de simplification dans le secteur hospitalier. Votre réponse est attendue des hospitaliers qui ne comprendraient pas qu'un sujet prioritaire il y a quelques semaines devienne soudainement caduc.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.



Frédéric VALLETOUX